Innovation à la déchèterie

Service. Lundi, la nouvelle structure intercommunale a ouvert aux Angles. Les professionnels vont payer plus cher le m³.

C'est une tout autre déchèterie que les usagers ont découvert, lundi matin, sur un terrain appartenant à la commune des Angles, à côté de l'ancienne, devenue vétuste après vingt-cinq ans de service. Les containers en contrebas, dans lesquels on jetait les déchets, c'est terminé. « *C'était dangereux, on pouvait tomber !* », souligne Marielle Yzerd, directrice du Smictom (Syndicat mixte intercommunal de collecte et traitement des ordures ménagères) Rhône-Garrigue qui gère la déchèterie. Désormais, les véhicules se placent devant l'un des cinq caissons compacteurs pour cartons, métaux, encombrants, et déversent leurs déchets sur le même niveau. Près de l'entrée, les points de dépôt pour les huiles, le papier et le verre sont dotés de colonnes vidées par aspiration. Et, c'est dans des box, à même le sol, que l'on se débarrasse des gravats et du bois. « *Des tractopelles les ramassent et les chargent dans des bennes tout au long de la journée.* » Même simplicité pour les déchets verts. « *Ils sont broyés sur place.* » Le plâtre a désormais son propre container, « *avant on le jetait avec les gravats* ».

Avec ses 10 000 m² de surface, le site peut se targuer d'être « *la plus grande déchèterie à plat de France, c'est la plus moderne !* ». Notamment avec son « *pont-bascule* » bientôt inauguré, qui permet de peser les véhicules des professionnels à l'entrée et à la sortie. « *Ça nous permet de contrôler le poids des déchets déposés. Avant, on l'estimait à l'œil, ce n'était pas très sûr.* » Les professionnels, qui amènent 25 % des quelque 10 000 tonnes récupérées chaque année à la déchèterie angloise, paieront ainsi leur m³ au plus juste, grâce à une carte prépayée qui sera débitée.

Un coût de 1,9 M€

En contrepartie de cette modernisation qui a coûté 1,9 M€, la note s'alourdit pour eux. « *20 € au lieu des 5 € par m³ pour les déchets verts et les cartons et 10 € le m³ pour les gravats.* » Un tarif aligné sur celui « *des déchèteries du Grand Avignon* », de l'autre côté du Rhône. De quoi décourager ceux qui traversaient les ponts pour vider, à moindre coût, leurs gravats.

Quant aux particuliers, « *si on peut éviter d'augmenter la Teom* (Taxe d'enlèvement des ordures ménagères), *on évitera. On est en train d'étudier le budget qui sera décidé fin mars* », confie Georges Bel, président du Smictom et maire de Saze. Une taxe qui a baissé d'un point en 2016 parce que les administrés triaient bien. « *On va ouvrir un espace pédagogique pour les scolaires et les usagers* », souligne la directrice. Et améliorer encore les performances.

CÉCILE BODARWÉ
cbodarwe@midilibre.com

Désormais, vider ses déchets se fait à plat dans des compacteurs. C.B.

Horaires d'ouverture : du lundi au samedi de 8 h 30 à 11 h 45 et de 14 h à 17 h 15. Fermeture les dimanches et jours fériés. Du compost est mis à disposition gratuitement. Smictom : 04 90 15 17 80.

Les produits dangereux enfin à l'abri

Jusqu'ici, la déchèterie n'était pas conforme à la réglementation. Les produits dangereux et leurs emballages (solvants, peinture, acide, insecticides....) étaient déposés à l'air libre. « *Ça polluait, ça prenait l'eau..., c'était vandaliser* », souligne la directrice du Smictom. Désormais, ces produits sont à déposer devant un vaste hangar. Ils sont rangés par un agent, dans une salle fermée, interdite au public et résistante au feu pendant deux heures. Les déchets sont ensuite traités dans une usine spécialisée.

PRATIQUE

Quatre sites

Pour contenter les quelque 51 000 habitants des onze communes adhérentes au Smictom, quatre déchèterie sont en service : Les Angles, Roquemaure, Sauveterre et Aramon-Domazan. « *Il ne faut pas qu'une déchèterie se trouve à plus de dix minutes des habitants, sinon ils ne trient pas et ne viennent pas* », explique la directrice du Smictom. La carte d'accès permet d'aller, au choix, dans les quatre lieux. « *On a davantage de déchets amenés dans les quatre sites que ramassés à domicile.* »

Accès

Les anciennes cartes d'accès pour aller à la déchèterie sont toujours valables. C'est gratuit pour les administrés, « *c'est compris dans la taxe des ordures ménagères* ». D'ici la fin de l'année, un système de badges va être instauré pour les particuliers comme pour les professionnels.

Réhabilitation

Le terrain de l'ancienne déchèterie, propriété de la mairie des Angles, va être réhabilité. Une zone d'activités devrait s'y développer.